MISSION INTERINSTITUTIONNELLE

de promotion des clauses sociales dans les marchés publics de l'Hérault

Nos 2 axes de travail

LA PROMOTION

- Rencontres individuelles et collectives des donneurs d'ordres publics
- Organisation et participation à des évènements de promotion des clauses sociales
- Création d'outils de communication : site Internet, pages Facebook et LinkedIn, dépliants, annuaire, lettres d'information
- Animation du réseau des acteurs de clauses sociales

LE PÔLE RESSOURCES ET COORDINATION

- Animation du réseau départemental des facilitateurs
- Organisation de réunions de coordination et de réunions techniques
- Coordination des marchés multi-territoriaux et des marchés État
- Veille documentaire et juridique
- Veille des marchés publics
- Constitution d'un observatoire statistique



HORAIRES

Lundi au vendredi
8h30 - 12h30
13h30 - 16h30

Clause Sociale 34

APSH34 – Axe transversal de l'emploi
335 avenue du Professeur Jean Louis Viala, 34090 Montpellier
Mail : contact@clausesociale34.fr / Tel : 06 35 45 30 86

PRÉFÈTE DE L'HÉRAULT
Liberté
Égalité
Fraternité

Département Hérault

APSH34
Même humanité! Même citoyenneté!

Mis à jour le 30 juin 2026